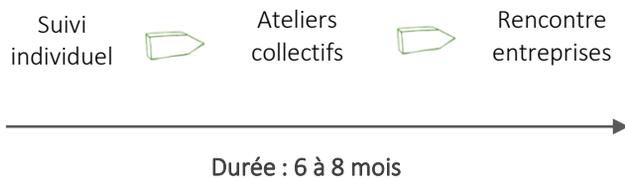


Contribution du Réseau CREPI à la Politique nationale d'accueil et d'intégration professionnelle des personnes étrangères primo-arrivantes



UN ACCOMPAGNEMENT DE 6 A 8 MOIS

Objectif : proposer un accompagnement sur mesure pour permettre un retour à l'emploi durable



Plus précisément :

- + Le **suivi individuel** se compose de rencontres avec un chargé de mission du CREPI au minimum deux fois par mois et adapté au projet professionnel de chacun
- + Un **parrainage** avec un représentant d'entreprise
- + Des **ateliers collectifs** plusieurs fois par mois sur les techniques de recherche d'emploi, l'image de soi, la culture d'entreprise, etc.
- + Les **rencontres entreprises** sont au cœur des actions quotidiennes du CREPI. Les participants pourront le cas échéant, en fonction du projet, participer à ces rencontres.



PUBLIC VISE

- + 5 à 8 étrangers primo-arrivants
- + Signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)
- + En recherche d'emploi (tous secteurs, tous métiers)
- + Niveau de langue conseillé : A2



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- + Envoyer à gironde@crepi.org le numéro de CIR ainsi que le nom, prénom et numéro de téléphone du candidat ou des candidats
- + Information collective : **10/02/2020 à 14h30 au CREPI Gironde, 5 place ravezies à Bordeaux**
- + Démarrage de l'action : fin février

LE CREPI GIRONDE

Depuis 2008, le CREPI Gironde réalise des actions variées en faveur de l'emploi. En 2019, 143 personnes ont bénéficié d'une action du CREPI Gironde. Parmi celles-ci, 65% ont trouvé une solution d'accès à l'emploi ou à une formation. Le CREPI Gironde travaille en partenariat avec 86 entreprises.

CONTACT : DANET Caroline, Responsable – 06.80.60.41.02

En partenariat avec